

**TAUX DES DROITS, TAXES ET REDEVANCES APPLIQUES A L'IMPORTATION OU A
L'EXPORTATION**

Code	Désignation	Taux
DD	Droit de Douane	5% ; 10% ; 20% ; 35%
RS	Redevance Statistique	1 %
PCS	Prélèvement Communautaire de Solidarité (U.E.M.A.O.)	0,8 %
PC	Prélèvement Communautaire (C.E.D.E.A.O)	0,5 %
PUA	Prélèvement Union Africaine	0,2%
PNS	Prélèvement National de Solidarité	0,5%
TPI	Taxe de protection des infrastructures	2000 F / la tonne indivisible sur le P.B
ADA	Autres Droits d'Accises	(Loi de finances en vigueur)
BIC	Bénéfice Industriel et Commercial	1%
TVA	Taxe sur la valeur ajoutée	18%
RIV	Redevance Inspection et Vérification	0,75 %
RI	Redevance Informatique	5000 F DDU
TD	Timbre Douanier	4 %
TP	Taxe de péage	200 F / Tonne Indivisible sur le PB
DPS	Droit de passage au scanner	50.000 F / TC 10.000 F / voiture 20.000 F/ camion
T.S.R.	Taxe spéciale de réexportation	1 %
B.A.	Bénéfice des exploitations agricoles	1 %
PNC	Prélèvement sur les noix de cajou brutes ou transformées	5 F / Kg ; 40 F / Kg